



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108191

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 09/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2005

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2014
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 482 051 687

Siret : 482 051 687 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 08815

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 171223179

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 171223179

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/06/2023

Raison sociale : TOMASELLO CHARPENTE

LIEU-DIT GRAND CHAMP
295 LE GRAND CHEMIN
38140 IZEAUX

Téléphone : 06 88 74 71 05

Portable : 06 88 74 71 05

Fax :

Site Internet : www.tomasello-charpente.com

E-mail : tomasellocharpente@free.fr

Responsabilité légale :
TOMASELLO DAVID GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/06/2022
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/06/2020
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	14/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.